

• BUDGET PARTICIPATIF

COMMENT FONCTIONNE LE BUDGET PARTICIPATIF ET COMMENT PROPOSER SES IDÉES ?

COMPRENDRE LES ÉTAPES DU BUDGET PARTICIPATIF

1

PHASE DE SENSIBILISATION

Informar les citoyens sur le budget participatif. Expliquer son fonctionnement et ses avantages.



2

APPEL À PROPOSITION

Inviter les résidents à soumettre des idées de projets qui pourraient bénéficier à la communauté.



3

ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

Examiner et évaluer la faisabilité, l'impact et le coût de chaque proposition pour déterminer celles qui sont viables.



4

ATELIER ET CONSULTATION

Organiser des rencontres pour discuter des propositions, clarifier les détails et recueillir les commentaires des citoyens.



5

PRÉSÉLECTION

Sélectionner un nombre restreint de propositions qui répondent aux critères et aux besoins de la communauté.



6

VOTATION CITOYENNE

Permettre aux résidents de voter pour leurs projets préférés parmi les propositions présélectionnées.



7

ANNONCE DES PROJETS GAGNANTS

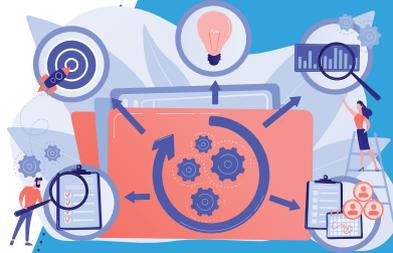
Révéler les projets ayant obtenu le plus de votes et qui seront financés dans le cadre du budget participatif.



8

PLANIFICATION DÉTAILLÉE

Affiner les détails des projets sélectionnés, incluant les coûts précis, les échéances et les responsabilités.



9

ALLOCATION DES RESSOURCES

Allouer le budget nécessaire à la réalisation des projets, en tenant compte des priorités de la communauté.



10

MISE EN ŒUVRE

Mettre en action les projets retenus, en supervisant leur avancement et en assurant leur bonne exécution.



11

SUIVI ET ÉVALUATION

Surveiller les projets pour garantir qu'ils sont réalisés conformément aux attentes et aux normes de qualité.



12

RENDRE COMPTE

Communiquer régulièrement aux citoyens l'état d'avancement des projets et les résultats obtenus.



13

BILAN ET RETOUR D'EXPÉRIENCE

Évaluer les succès et les défis du budget participatif, recueillir les retours des participants pour améliorer les futures éditions.



PARTAGEZ VOS IDÉES :

www.commune-rosieres10.fr